



Montreuil, 7 novembre 2013

Mayotte en lutte... la CGT soutien le combat !

Les fonctionnaires de l'Etat sont en grève depuis plusieurs jours sur l'île de Mayotte.

Ce conflit touche tous les secteurs de la vie locale.

Dans un contexte de départementalisation accéléré, de conditions de travail très dégradées, les fonctionnaires sont méprisés.

Le gouvernement a décidé la confiscation des indemnités d'éloignement 2014, 2015, 2016 et 2017, alors que les fonctionnaires « en contrat » ne peuvent partir au 31 décembre de cette même année !

Nous exigeons donc à nouveau que les indemnités des fonctionnaires arrivés sur l'île avant le 1^{er} janvier 2014 ne soient pas fiscalisées... jusqu'au départ de ces mêmes collègues.

Le ministre de l'outre-mer commence à céder, les fonctionnaires de Mayotte doivent donc être soutenus.

La Cgt intervient auprès de la Fonction publique et des ministères concernés...les messages de solidarités peuvent être envoyés dans les services, même s'ils sont en grève !